

# la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

La révolution antitotalitaire :

Triomphe des vaincus

*par Paul BARTON*

Aspects de la lutte revendicative  
dans la métallurgie

*par A. L.*

“ Pour une solution démocratique  
du problème algérien ”

*par R. GUILLORÉ*

La fin du boom américain

*par R. LOUZON*

# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire (mensuelle)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois ..... 600 fr.  
Un an ..... 1.000 fr.

### EXTERIEUR

Six mois ..... 700 fr.  
Un an ..... 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

### ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction  
et l'Administration à la  
Révolution prolétarienne  
14, rue de Tracy — PARIS (2<sup>e</sup>)  
Téléphone : CENTRAL 17-08

### PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.  
Les samedis de 17 h. à 19 h.

### UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux  
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

## Sommaire du N° 423 - Décembre 1957

Aspects de la lutte revendicative dans la métallurgie .....	A. L.
Veut-on parfaire le centralisme bureaucratique dans la C.G.T.-F.O. ? .....	R. H.
La révolution antitotalitaire : le triomphe des vaincus .....	Paul BARTON
Franco et l'U.R.S.S.	
Crise ministérielle en Suède .....	Helmut RUDIGER
Propos antinationalistes .....	Roger HAGNAUER
Vive la révolution algérienne ! .....	J.-P. FINIDORI
Pour une solution démocratique du problème algérien .....	R. GUILLORE
Militarisme allemand !	

### Parmi nos lettres

Dirigisme et socialisme (J. Péra et R. Guillore) — Vivent les math pour tous ! (R. Guillore).

### Notes d'économie et de politique

La fin du boom — Les prêts pour la construction sont-ils de l'inflation ? — F.L.N. et M.N.A. — Dernière nouvelle concernant les tortures — Les progrès du Soudan indépendant — A bas les math ! ..	R. LOUZON
Lettre de Tunis : La condition ouvrière ..	J.-P. F.
Chronique de l'appel des trois .....	Jean DUPERRAY
René Gérin.	

## ENTRE NOUS

Nous ne sommes pas habitués à nous intéresser au sort de la presse quotidienne et hebdomadaire — dont l'indépendance est toujours très relative. Nous éprouvons quelque déception en lisant chaque jour *Franc-Tireur*. Cependant la « transformation » mal expliquée du seul journal quotidien où l'on pouvait encore trouver l'écho affaibli des manifestations du syndicalisme et du socialisme demeurés libres, nous apparaît déjà comme un signe de dégradation de l'opinion publique.

La disparition de l'hebdomadaire *Demain* nous paraît encore beaucoup plus grave. Non que nous soyons liés à l'équipe qui l'animait et qui avait provoqué notre inquiétude en lançant les formules travaillistes. Mais sur les problèmes internationaux et sur le problème algérien, *Demain* exposait des thèses et des témoignages quelque peu discordants dans l'opinion socialiste.

Sur les rapports avec le stalinisme et particulièrement sur la tragédie hongroise, il a exprimé avec netteté l'opinion de tous les socialistes que la puissance militaire et le machiavélisme diplomatique de Moscou n'impressionnent pas. Ce qui n'est pas le cas de *France-Observateur* — évidemment — pas même de *l'Express* — que sa fidélité à Mendès-France incline à quelque complaisance pour une formule possible de *Front populaire*.

Que ces deux hebdomadaires continuent, gardent leur clientèle — tandis que celle de *Demain* n'a pas été suffisamment étendue pour assurer sa survie — ne nous dispose pas à l'optimisme.

On ne peut plus trouver d'opinion ouvrière, vraiment dégagée du nationalisme et du totalitarisme, que dans les publications mensuelles qui vivent presque toutes « au jour le jour ».

De telles observations devraient renforcer les liens entre la R.P. et ses abonnés et amis.

On ne peut pas se résigner à voir l'opinion ouvrière et socialiste soumise soit à l'appareil officiel du parti de Mollet et de Lacoste, soit à des formations politiques et intellectuelles qui ne veulent pas rompre nettement et brutalement avec les agents et les courtisans de Moscou.

Jamais la nécessité de la R.P. ne nous est apparue aussi impérieuse. Dire qu'elle peut être utile ne suffit pas. La R.P. représente la plus ancienne et la plus inviolable position antitotalitaire. Sa présence prouve que l'on ne se résigne pas au triomphe des machines sociales, politiques et humaines. Mais pour qu'elle continue, il faut qu'elle développe son influence, qu'elle augmente constamment sa diffusion.

Ceux qui nous ont prouvé leur fidélité — c'est-à-dire la quasi-unanimité de nos abonnés — ont-ils pesé la responsabilité que cette fidélité implique. Et ne faut-il pas, même si on doit heurter leur susceptibilité, leur répéter l'adjuration du Joad racinien : « La Foi qui n'agit point, est-ce une Foi sincère ? » Agir ici c'est diffuser la R.P., recruter de NOU-

VEAUX ABONNES, souscrire pour son développement, collaborer à sa rédaction. Il n'est pas d'autre preuve de fidélité.

POUR ASSURER LA PARUTION A DATE FIXE DE LA « R.P. », NOUS RAPPELONS A NOS COLLABORATEURS HABITUELS OU OCCASIONNELS QUE LA COPIE DOIT NOUS PARVENIR AU PLUS TARD LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS.



# ASPECTS DE LA LUTTE REVENDICATIVE DANS LA METALLURGIE

Les mouvements revendicatifs de l'automne 1957 se présentent sous un jour très différent suivant qu'il s'agit du secteur public et nationalisé ou du secteur privé, en considérant plus particulièrement dans ce dernier : la métallurgie.

Certes, partout la hausse du coût de la vie intervient dans les mobiles de revendications, mais pour les salariés du secteur public il s'agit aussi beaucoup d'une opération « rattrapage ». Depuis déjà plusieurs mois il est bien préférable pour le manœuvre spécialisé comme pour l'ouvrier professionnel de s'orienter vers l'industrie privée plutôt que vers la R.A.T.P., la S.N.C.F. ou les P.T.T. Plus particulièrement à Paris, les services publics connaîtraient une pénurie considérable de main-d'œuvre s'ils n'étaient régulièrement renfloués par des effectifs venant des régions économiquement faibles et sous-développées de l'Auvergne, de la Bretagne et surtout du Sud-Ouest.

## L'ACQUIT DE CES DERNIERES ANNEES

On manquerait totalement d'objectivité si l'on ne marquait pas une évolution assez sensible des salaires dans certaines branches industrielles, dans certaines entreprises et aussi dans certaines régions économiques.

Ainsi, dans la métallurgie cette évolution fut plus sensible dans la région parisienne et dans les zones industrielles qui suivent de plus près Paris : la région de Belfort-Montbéliard, la région des Alpes.

Sur le plan des branches industrielles de la métallurgie c'est surtout dans celles qui sont en pleine prospérité, avec de grosses charges de travail et avec un appel constant de main-d'œuvre que l'on enregistre les évolutions les plus sérieuses, citons : l'automobile, la construction navale, la sidérurgie.

Le bilan social des années 1955 et 1956 fut donc positif, d'une façon générale, dans la métallurgie.

Sur ces deux années, s'ajoutèrent aux évolutions de salaires quelques autres acquisitions importantes, généralisées, comme les retraites complémentaires, les compléments à la Sécurité sociale pour les malades et les accidentés, les créations de fonds de régularisation de l'emploi, etc.

En ce qui concerne les salaires citons, en illustration, l'évolution régionale du salaire moyen du métallurgiste de la région parisienne (c'est la variation la plus favorable) : positionné à l'indice 100 au 1<sup>er</sup> janvier 1953, il atteignait 114 au 1<sup>er</sup> janvier 1955, il approchera 150 en début d'année 1958 puisqu'il dépasse déjà 145 d'après les derniers éléments statistiques connus.

En conclusion de cette entrée en matière soulignons que : là où les salaires et conditions sociales se sont élevées ces dernières années, rien n'était plus normal, car le potentiel industriel des entreprises n'avait plus rien de commun avec celui des années d'après-guerre commencent sérieusement à porter leurs fruits dans l'industrie privée française.

Les importants investissements résultant des emprunts, subventions et surtout de l'autofinancement des années d'après guerre commencent sérieusement à porter leurs fruits dans l'industrie privée française.

Il n'est pas contestable que dans certaines industries et dans certaines régions, c'est la situation économique florissante, les charges de travail et la pénurie de main-d'œuvre qui sont les facteurs d'accélération des salaires.

Mais l'action syndicale a joué un très grand rôle. N'oublions pas qu'en 1955 le redressement général des salaires et celui de la construction navale en particulier a été dû à une action directe bien menée.

D'autre part, la politique de certaines organisations dans le domaine des conventions collectives régionales et des accords d'entreprise s'est révélée bonne et payante depuis les derniers mois de l'année 1955.

Ceux qui ont tendance à minimiser cette dernière considération et qui affirment que l'évolution des salaires et des conditions sociales est essentiellement due à l'évolution économique n'ont qu'à examiner la situation extrêmement défavorable de tel département où les organisations syndicales sont faibles et où les conventions collectives et accords de salaires sont absents.

L'automobile et la construction navale ne sont pas les seules branches industrielles en expansion, une branche qui aussi se développe : la construction électrique, est cependant loin de suivre socialement le même rythme. Ne trouve-t-on pas l'essentiel de l'explication dans la faiblesse de l'action syndicale dans bien des entreprises des importants groupes : « Thomson-Houston », « Compagnie Générale d'Electricité », et autres. Sait-on que dans cette importante industrie seulement une grosse société « Merlin-Gerin » a conclu un accord au niveau de celui de Renault ?

## NE PAS PERDRE LE TERRAIN CONQUIS

C'est bien d'abord sur cet objectif que sont parties les revendications des métallos au retour des congés. Les hausses de cet été, plus sensibles sur le portemonnaie de la ménagère que sur les indices officiels et sur les budgets types, y compris ceux des organisations ouvrières, ont ruiné en quelques semaines l'acquit de deux années.

Ce que recherchèrent donc avant tout les métallurgistes c'est rétablir l'ancien équilibre de leurs salaires avec le coût de la vie. Ce fut une fois de plus Saint-Nazaire, Nantes, Grenoble, la Loire, Bordeaux, les régions dynamiques qui donnèrent le signal.

Pour situer le conflit le plus important de la métallurgie de cet automne : celui des Chantiers de l'Atlantique, nous ne pouvons mieux informer les lecteurs de la « R.P. » qu'en leur fournissant les réflexions que faisait Paul Malnoë, secrétaire du syndicat F.O., dans le dernier numéro de « la Métallurgie syndicaliste » :

## POURQUOI SAINT-NAZAIRE... TOUJOURS SAINT-NAZAIRE

Telle est la question que maintes fois on nous a posée au cours du conflit qui a opposé, une fois de plus, les travailleurs nazairiens au patronat local.

Quand on est à des dizaines de kilomètres de Saint-Nazaire, on ne comprend pas que les problèmes ne puissent se régler autrement que par un rapport de forces parfois extrêmement violent.

Nous n'ignorons certes pas que le climat social est détérioré, et que les rapports sont extrêmement tendus entre patrons et ouvriers, mais, de la faute à qui ?

Il faut situer les responsabilités de cet état de

fait et nous le disons, toute personne analysant sans passion les causes de cette détérioration, s'aperçoit que, pendant des années, les métallos nazairiens ont été victimes de l'intransigeance, de l'incompréhension, des dirigeants de la Construction Navale, des Fould et consorts.

Nous traînons depuis 1950, toutes les séquelles d'une époque où le patronat après une grève de 42 jours, fier de sa puissance momentanée, a voulu abattre le mouvement syndical nazairien. Profitant d'une certaine apathie des travailleurs, les employeurs ont voulu en tirer le plus grand profit. De 1951 à 1955 les salaires n'ont pas bougé, pour compenser ce manque à gagner c'était alors la pratique abusive des heures supplémentaires, bien souvent au delà même des 60 heures par semaine ; pour l'ouvrier il n'y avait plus de jours fériés, plus de dimanches, plus de soirées passées en famille, la vie se passait à l'usine.

Juin-août 1955, la coupe déborde, les travailleurs en ont assez de vivre comme des bêtes.

21 juin les soudeurs se fâchent, la Direction est envahie, les premiers carreaux sont cassés. Commission mixte. Le patronat accorde des augmentations de salaires allant de 6 à 9 francs. Pour les ouvriers ce n'est pas assez, les patrons doivent aller plus loin.

Puis, c'est le retour des vacances, le 1<sup>er</sup> août, les ouvriers, las des discussions sans fin, se fâchent à nouveau. Le patronat cède, c'est le succès : 22 % d'augmentation... la violence a payé !

A partir de cette période le patronat change son orientation. Il désire se montrer plus compréhensif vis-à-vis des problèmes ouvriers, on assiste à des conversations spectaculaires ; maintenant on discute avec les ouvriers, on accorde des avantages que la veille on avait refusés aux délégués du personnel.

Des ordres sont donnés, il faut à tout prix réparer la casse. Si dans le passé on a fait des erreurs il faut arriver, très vite, à effacer l'impression qu'ont les ouvriers que, seule, la lutte compte, fait réfléchir le patron et l'oblige à accorder ce qu'hier il refusait.

En deux ans on a voulu effacer tout un passé. 1956-1957 les relations des syndicats ouvriers sont ce qu'elles sont, plus ou moins bonnes, ceci est fonction des circonstances.

Du côté des délégués ouvriers, une certaine méfiance dans des gens qui, pendant des mois, affirmaient que la situation des entreprises était telle qu'ils ne pouvaient rien donner sans aller à la faillite et qui, du jour au lendemain, accordent un relèvement général des salaires de 22 %.

Les métallos pensent, eux, qu'après tout, l'argumentation, les discussions en Commission mixte, tout ça c'est du vent, la preuve : 1955, les Syndicats ont discuté avec les patrons pendant des mois pour ne rien obtenir et quand ils se sont fâchés alors là les discussions ont été rentables.

C'est avec cet état d'esprit que les métallos sont partis à la mi-juillet en congés payés.

Les décisions gouvernementales sur les prix, intervenues pendant la fermeture des entreprises, la constatation que depuis le relèvement des salaires de 1955 le coût de la vie avait augmenté dans des proportions telles que tout le bénéfice de l'action était annulé, amenaient un profond mécontentement parmi les travailleurs, lors de la rentrée des congés payés.

C'est tenant compte de ces constatations, que le conseil syndical de notre organisation définissait sa revendication pour le rendez-vous semestriel de septembre prévu dans la Convention collective du 9 septembre 1955.

« Force Ouvrière » demandait depuis 1955 la parité de la moyenne des salaires nazairiens avec la moyenne des salaires parisiens (moyenne parais-

sant dans l'hebdomadaire « Usine Nouvelle » et qui n'est, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'une moyenne minimum).

Notre Syndicat des Métaux rappelait cette revendication qu'il chiffrait à 8 %, compte tenu de l'écart qui nous séparait de la région parisienne.

Nous demandions également qu'il soit tenu compte de la hausse réelle du coût de la vie et nous réclamions 12 %.

La C.G.T. s'alignait sur notre position, la C.F.T.C. ne reprenait, quant à elle, que les 12 % représentant l'augmentation des prix.

Le 5 septembre, M. Pinczon, directeur général des Chantiers de l'Atlantique, recevait les représentants ouvriers.

Au cours de cette entrevue, M. Pinczon se faisait le défenseur de la politique gouvernementale. Devant notre scepticisme et nos demandes de revalorisation de nos salaires, il déclarait :

« Nous ne pouvons pas dire que la politique gouvernementale a échoué, elle est à son début, les hausses devraient se résorber, etc. ! »

Puis il ajoutait :

« Pourquoi 10.000 Français voudraient-ils résoudre un problème à Saint-Nazaire plutôt que d'attendre une solution nationale ? »

Autrement dit : « Rien pour le moment, mais, si vous êtes gentils, vous pourrez repasser plus tard, alors là, certainement, on pourra vous donner satisfaction. Attendez qu'ailleurs ça bouge, alors il sera possible de vous accorder quelque chose. »

Ceci résume tout l'entretien, attendre, il fallait attendre... Quoi ?... Que les prix continuent d'augmenter, que les métallos nous rejoignent dans la lutte que nous venions de déclencher et obtiennent dans un coin moins visé par le patronat que Saint-Nazaire, une augmentation de salaires qui aurait pu se répercuter sur les nôtres.

Certes, c'était une politique peut-être de sagesse... mais aussi de lâcheté, et nous regrettons que certains, inconsciemment, aient pu accepter d'entrer ainsi dans les vues de l'U.I.M.M. et du C.N.P.F.

Dès le 6 septembre, à notre premier meeting, nous alertons nos camarades sur toutes les difficultés que nous allions rencontrer, nous souhaitons dès cette réunion que les métallos nazairiens ne soient pas seuls dans la lutte, étant ainsi les fantassins pour le reste du pays.

Malheureusement, très peu de camarades, à travers le pays, ont compris la nécessité qu'il y avait pour eux d'appuyer notre mouvement. Certains ont même écrit, comme la C.G.T. et la C.F.T.C. à Rouen :

« S'ils tiennent le coup, nous en bénéficierons, comme tous les gars de la navale, tous les métallos ont bénéficié des luttes de Saint-Nazaire et Nantes dans l'été 1955. »

Pourtant, la cause que nous défendons est juste et le médiateur, quand il a commenté ses recommandations à l'Inspection du Travail, nous informait qu'il était d'accord avec nous sur les principes, à savoir tant dans l'esprit de la Convention Collective que dans celui des accords d'entreprise, il n'y avait aucun doute sur l'intention des parties de voir progresser le pouvoir d'achat des ouvriers, et pas seulement le maintenir comme le prétendaient les patrons. Il nous donnait acte que les 2 % semestriels n'étaient pas faits pour compenser uniquement la hausse du coût de la vie mais auraient dû amener une augmentation du pouvoir d'achat des salariés.

Bien sûr, personne ne se faisait beaucoup d'illusions sur les résultats de cette médiation, mais, malgré tout, lorsque nous avons appris que le médiateur proposait 8 francs, les ouvriers ont été stupéfaits. Il n'était pas utile de réunir les conseils syndicaux pour connaître la réaction dans les chantiers : elle a été spontanée, et la manifestation des

métallurgistes nazairiens, le 18 octobre, a démontré toute l'ampleur du mécontentement.

Les 19 et 20 octobre, jours chômés dans les Chantiers, le 21, nouveau meeting, le 24, à 15 h. 20, nous apprenions que les chantiers étaient fermés jusqu'à nouvel ordre. C'était le lock-out.

Nous pouvons dire maintenant, que la provocation a été soigneusement montée par le patronat nazairien et que celui-ci voulait tenir le coup.

L'affichage de la note de service à 15 h. 20 annonçant le lock-out (alors que d'habitude les notes de services de ce genre ne sont affichées qu'après 17 heures) déclenchait la colère des ouvriers, le travail cessait dans les ateliers et les gars manifestaient devant et dans les bureaux de la Direction.

Peu après, gardes mobiles et C.R.S. chargeaient pour dégager, paraît-il, des personnes qui, à la Direction, se disaient en danger de mort, et avaient lancé trois appels dans ce sens au sous-préfet. Au milieu de la bagarre, des ouvriers tentaient de fermer la lourde grille pour éviter le matraquage des forces de police, lorsque la grille sortant de son chemin de roulements s'abattit sur les ouvriers, l'un d'entre eux, Marquet, ouvrier caréneur employé dans une maison sous-traitante, était tué.

Au cours de la longue histoire syndicale, jamais notre ville n'avait connu de tels faits, c'est la première tache rouge sur ce terre-plein de Penhoët qui a connu pourtant depuis plus d'un demi-siècle des luttes dures, parfois violentes, mais jamais meurtrières.

Quoi qu'il puisse être dit sur les événements de Saint-Nazaire, nous avons pris nos responsabilités, nous les avons assumées, parfois dans des circonstances très pénibles, mais ce que l'on peut certifier c'est que nous avons conscience d'avoir fait notre devoir.

Dans certains milieux, parmi ceux qui n'ont pas l'habitude de se salir les mains et de peiner durement pour manger, on nous reproche notre action, mais alors, *quels moyens* avons-nous pour défendre notre droit à la vie, sinon les mouvements de grève ou les manifestations de masse ? Les commerçants, les artisans, etc., augmentent leurs prix et les adaptent en fonction des circonstances, mais nous, travailleurs, quand nous revendiquons, on crie au scandale.

Oui, nous sommes ennemis de la violence, mais celle-ci n'est-elle pas la riposte à la contrainte, et il y a contrainte quand les patrons déclenchent le lock-out ou obligent les travailleurs à faire grève lorsque ceux-ci défendent leur pouvoir d'achat.

Pour nous, « ventre creux n'a pas d'oreilles » et ce n'est pas avec des « ventres creux » qu'on défendra la Liberté.

P. MALNOE.

## LES CHOSES NE SE SONT PAS PASSEES COMME EN 1955

On s'en souvient : en 1955 le grand coup de semonce donné par les métallurgistes nazairiens et nantais avait déclenché toute une cascade de discussions paritaires avec comme résultat un nombre important de conventions collectives, d'accords de salaires et d'accords d'entreprises.

Ce furent des revalorisations de salaires, des précédents créés sur la troisième semaine de congés, les retraites complémentaires...

Si les résultats ne furent pas partout au niveau de Saint-Nazaire, il y eut cependant un dégel généralisé de la position patronale.

En conséquence voici une première explication des difficultés rencontrées les semaines dernières : d'une part le patronat cristallisant sa résistance sur les mouvements revendicatifs de la Loire-Atlantique, d'autre part les travailleurs se réfugiant dans

bien des régions dans l'attente des résultats de Saint-Nazaire.

Les journées nationales d'action organisées le 3 octobre et le 25 octobre pour la métallurgie n'ont pas apporté, malgré le mot d'ordre des trois Fédérations (C.G.T., F.O., C.F.T.C.) tout l'appui que demandaient les camarades engagés dans la lutte depuis déjà plusieurs semaines.

Dans la région parisienne les résultats furent particulièrement désastreux et permirent au patronat de marquer le coup en faisant dans « l'Usine Nouvelle » du 31-10-57 le bilan de la journée du 25 octobre.

A ses dires :

« Les mots d'ordre de grève dans les métaux de la région parisienne, lancés par certains syndicats, n'ont pratiquement pas été suivis malgré les difficultés de transport.

« La majorité du personnel s'est en effet présentée à son travail, et sauf dans quelques entreprises, a assuré une production normale. Au total moins de 30.000 salariés sur 620.000 ont participé à des arrêts de travail, soit environ 12 % du personnel.

« La consigne des syndicats de venir déposer leurs revendications au siège du Syndicat patronal a abouti au dépôt de 47 pétitions. »

Il serait trop facile d'expliquer cette attitude négative des métallos de certaines régions comme le font les employeurs ou encore en raison de positions syndicales pas suffisamment précises et coordonnées.

Il y a d'autres aspects à considérer, le plus important réside dans le fait qu'il devient extrêmement difficile à une Fédération nationale de la Métallurgie de coordonner sur un programme revendicatif mobilisateur, et ensuite sur les moyens d'action à mettre en œuvre.

## LA GEOGRAPHIE DES SALAIRES DANS LA METALLURGIE

Nous y avons fait allusion plus haut : les variations de salaires pratiquées sur une année atteignent des pourcentages très divers d'une région à une autre, comme d'une branche industrielle ou d'une entreprise à une autre. Sur une année cela va facilement de 0 à 15 %.

C'est beaucoup plus le problème des écarts effectifs des salaires des métallurgistes de province par rapport à ceux de la région parisienne que celui des abattements légaux de zones de salaires qu'il faut serrer de près. Ainsi, les abattements légaux sont limités à - 8 %, tandis que les salaires pratiqués dans plusieurs régions de province dépassent - 40 %.

A qualité professionnelle et travail égal un P3 vaudra 320 fr. à Paris, 250 fr. à Nantes, 220 fr. à Saint-Etienne et seulement 200 fr. à Alès quand les écarts ne sont pas plus élevés encore.

Cette diversité joue dans le cadre d'une même société. Toutes les grosses firmes pratiquent les discriminations régionales. Où elles sont les plus criantes c'est encore dans la Construction mécanique et surtout dans la Construction électrique où l'on constate une politique systématique d'implantation d'usines dans les régions où l'on est sûr d'avoir de la main-d'œuvre peu coûteuse pendant plusieurs années.

Le premier moyen de corriger les disparités géographiques, c'est la défense de positions chiffrées cohérentes à travers les discussions paritaires instituées au plan régional, l'harmonisation des barèmes régionaux conventionnels serait ainsi réalisée.

On sait, d'autre part, que les conventions collectives régionales de la métallurgie sont assorties d'un certain nombre d'accords d'entreprise.

Le même accord d'entreprise régit souvent plusieurs établissements situés en divers points du territoire. Or, ces accords d'entreprise se sont surtout attachés à harmoniser les avantages sociaux annexes et leurs clauses salariales furent assez faibles. Ces clauses admettaient des pourcentages de variation identiques pour tous les établissements mais ne comportaient encore aucune disposition de nature à regrouper les salaires des usines de province sur celles de la région parisienne.

A défaut de conventions collectives nationales, les accords d'entreprises constituent donc dans l'immédiat un deuxième moyen de combler les disparités de salaires.

Tout cela pour conclure que dans la métallurgie, indépendamment de l'essentiel des revendications présentées : faire rattraper aux salaires le pouvoir

d'achat qu'ils ont perdu depuis cet été, existent deux autres objectifs d'importance :

— faire cesser les disparités énormes qui existent du fait de la politique patronale de « régionalisation des salaires » ;

— renforcer les clauses de salaires des accords d'entreprises, premier palier conduisant à des conventions nationales par branches d'industrie.

Le fait de traiter les Conventions sur des groupes économiques homogènes permettra en plus des harmonisations indispensables, d'accrocher les salaires aux réalités économiques, c'est-à-dire à l'évolution de la production et de la productivité, car dans des industries en expansion comme le sont la plupart de celles de la métallurgie cet aspect de la deuxième échelle mobile ne doit pas être perdu de vue.

A. L.

## Veut-on parfaire le centralisme bureaucratique dans la C.G.T.-F.O. ?

Notre vigilance à la R.P. se manifeste autant par nos avertissements à nos amis que par la critique de nos adversaires. Et nos objurgations sont d'autant plus pressantes que certaines initiatives, sans connaître de succès immédiat, révèlent un état d'esprit et peuvent accentuer une orientation singulièrement dangereuse.

Au nom du *syndicat F.O. de la R.A.T.P.*, Bourgoin a présenté au congrès de la Fédération des Travaux publics, un projet de réorganisation confédérale — qui ne semble pas avoir été adopté, mais qui a provoqué un vote « d'intention » dont l'imprécision reste tendancieuse.

Il y a d'abord dans ce projet la reconnaissance statutaire des syndicats nationaux. Car la légalité confédérale ne leur accorde aucune place. J'entends bien qu'ils existent — surtout chez les fonctionnaires. Mais à l'échelon confédéral ils doivent pour être représentés dans les congrès se subdiviser en sections départementales — et au Comité National Confédéral s'intégrer dans une Fédération d'industrie.

Pourquoi abandonner une formule qui n'a triomphé qu'après une longue évolution ? Que les syndicats nationaux de fonctionnaires se justifient par leur efficacité corporative, on ne peut le contester. Mais dans une C.G.T., ils ne peuvent apparaître que sous l'aspect de syndicats de métiers. Ce sont les Unions du travailisme anglais et de la vieille A.F.L. américaine... dont le « conservatisme » a gêné notablement l'évolution du mouvement ouvrier dans ces deux grands pays industriels. La vieille C.G.T. a agi fort sagement en ne reconnaissant que les industries, les services publics ou les grandes administrations d'Etat. Un secrétaire fédéral représente normalement une unité économique ou sociale — et s'il fallait un remaniement, ce serait non pour distinguer des « métiers » mais pour centrer les Fédérations sur le terme d'une production ou d'une activité (ce qui impliquerait par exemple une Fédération de l'Automobile comme il y a une Fédération du Bâtiment — ce qui explique l'existence de Fédérations de l'Education Nationale, des Travaux Publics, des P.T.T.).

Quant à la division des syndicats nationaux en sections départementales, elle paraît difficilement réalisée chez les fonctionnaires — à l'exception des instituteurs et des postiers. C'est cependant encore une nécessité sociale. La centralisation administra-

tive a abouti en France à un Etat hypertrophique dont les agents pèsent sur les populations locales, sans pénétrer dans leur sein. Une section départementale vivante peut localiser heureusement le fonctionnaire d'Etat.

Mais c'est l'institution des Unions départementales de syndicats — deuxième base de la structure confédérale — qui impose cette division. Aussi le projet résout-il le problème, en abolissant complètement cette organisation qui — héritage de Fernand Pelloutier — reste l'originalité fondamentale du mouvement français.

On voit où l'on veut nous mener. A une C.G.T. qui ne serait plus qu'un centre interfédéral... où les Unions ne joueraient plus que le rôle de « relais de transmission » et de « succursales » de province.

Il est vrai que dans leur majorité, les Unions n'ont guère de vie autonome. Il est vrai qu'elles ne vivent souvent que des subventions « confédérales » auxquelles s'ajoutent — hélas ! — celles des municipalités et des départements — que les Bourses du Travail, là où elles existent, ne sont plus que des bâtiments municipaux, où les syndicats se réunissent, sans se rencontrer.

Ces constatations justifieraient le projet Bourgoin, si elles traduisaient l'évolution des choses à laquelle le renforcement confédéral nous obligerait à nous résigner.

C'est le contraire qui est vrai. A l'affaiblissement des Unions correspondent un engourdissement bureaucratique des Fédérations et de la Confédération, la stagnation et l'apathie du syndicalisme ouvrier.

Si l'on veut vraiment la renaissance d'un syndicalisme efficace, c'est dans une direction diamétralement opposée qu'il faut s'orienter.

Mais peut-être avons-nous mal compris les intentions de Bourgoin — dont le syndicat dans le passé s'appuya sur la solidarité de l'Union des syndicats qu'il peut de moins en moins négliger ? Nous ne demandons qu'à être éclairés et détrompés.

Nous voudrions surtout que les représentants d'Unions vivantes interviennent dans ce débat, afin de prévenir les dangers futurs et surtout de remédier aux carences actuelles.

La R.P. leur est ouverte. Ici, rien ne pourra gêner l'expression libre de leurs sentiments et de leurs opinions.

R. H.

# LE TRIOMPHE DES VAINCUS

On insiste souvent sur le contraste entre le succès des Polonais et la défaite des Hongrois. D'une manière plus générale, les soulèvements qui se sont produits dans le monde soviétique depuis 1953 n'ont, au premier abord, aucune mesure commune quant aux résultats obtenus. Les uns — Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Est, Hongrie — semblent s'être soldés par un échec total. Écrasés par les forces de l'ordre, ils ont entraîné une répression atroce. Bien plus, la population s'est trouvée de ce fait en proie à une vague de découragement, de désespoir même, qui menaçait d'entraver le développement ultérieur de sa résistance. Les Tchèques et les Allemands piétinèrent à l'automne 1956, alors qu'ils auraient pu, en se joignant à la mutinerie des Polonais et des Hongrois, porter des coups décisifs à l'édifice fortement secoué de l'empire soviétique.

D'autres soulèvements, au contraire, ont remporté des conquêtes impressionnantes. En Pologne, le maréchal soviétique Rokossowski a été éliminé du Politburo malgré l'intervention dramatique de Khrouchtchev. L'équipe moscovitaire a dû céder la place à Gomulka sorti de prison quelques mois plus tôt ; les syndicats, la jeunesse, les étudiants se sont débarrassés de chefs détestés, les kolkhozes se sont désintégréés et les paysans récupèrent leurs terres, l'Église persécutée est devenue un interlocuteur respecté, les « conseillers » soviétiques ont plié bagages, les conseils ouvriers se sont installés dans les usines, la population opprimée respire et commence à parler librement, les portes des prisons se sont ouvertes pour de nombreux opposants, l'U.R.S.S. a consenti à dédommager la Pologne au moins pour une partie des pillages qu'elle lui avait infligés par le passé.

Un exemple encore plus éclatant de soulèvements victorieux nous est offert par les grèves insurrectionnelles dans les camps soviétiques. Celles-ci ont à tel point ébranlé les fondements mêmes du système concentrationnaire que les hommes au pouvoir ont annoncé la disparition imminente de l'inhumaine institution. Et, en fait, les effectifs détenus ont commencé, en maints endroits, à diminuer rapidement. On a procédé à la libération des étrangers, des bagnards infirmes et estropiés et de ceux qui étaient âgés de moins de dix-huit ans au moment de leur délit ; les peines infligées ont été soumises à révision ; un système de réduction des peines en fonction du rendement des forçats, qui avait été aboli lors des grandes purges, s'est trouvé rétabli ; après avoir purgé deux tiers de la peine, les détenus peuvent obtenir une libération conditionnelle et ceux ayant accompli un tiers de leur terme, un régime de détention adouci (camps sans miradors, marche au travail sans escorte, permissions pour circuler au dehors des barbelés, etc.). Dans certains cas extrêmes, comme celui de Inta, groupe de camps rattachés aux charbonnages du Grand Nord de la Russie d'Europe, quelque trois quarts des prisonniers politiques ont quitté les camps pendant la période 1953-55.

## DEFAITES LOURDES DE VICTOIRE

Cependant, le contraste entre les soulèvements écrasés et ceux couronnés de succès est plus apparent que réel. Il est de toute manière relatif. La défaite comporte toujours pour les insurgés des éléments de victoire.

En Tchécoslovaquie, le régime laissa dans l'épreuve de 1953 un de ses principaux instruments : les syndicats d'État, qui jusque-là réussissaient tant bien que mal à canaliser la résistance ouvrière vers des objectifs non politiques, perdirent leur emprise sur le comportement de la classe salariée. En Allemagne de l'Est, le gouvernement dut renoncer à ses tentatives d'accélérer les cadences au moyen d'un relèvement des normes de rendement. Le parti au pouvoir, secoué par de graves conflits entre dirigeants, se trouva encore plus isolé au milieu d'une population hostile. Bref, dans les deux pays, le soulèvement des salariés créa autour du pouvoir d'État un vide comparable à celui qui existait déjà en Pologne et en Hongrie, de même d'ailleurs qu'en U.R.S.S. La démagogie du totalitarisme se trouva ainsi neutralisée et son caractère policier fut mis en relief. C'est là une des conditions indispensables pour qu'apparaisse le malaise dans les milieux intellectuels ralliés au régime. Dans leur conduite ultérieure, les étudiants et intellectuels allemands et tchécoslovaques furent, certes, influencés par leurs homologues polonais, russes et hongrois. Il n'en reste pas moins que les racines de leur opposition contre le totalitarisme plongent dans les soulèvements de 1953.

En Hongrie, la « démocratie populaire » dut céder la place à un régime d'occupation pur, incapable par définition de s'assurer un minimum de coopération de la part de ses sujets. Le parti communiste est devenu un fantôme. Malgré toutes les pressions pour obliger ses anciens adhérents à s'y inscrire à nouveau, il a, une année après l'écrasement de l'insurrection, quelque 400.000 membres — d'après les déclarations officielles — tandis qu'avant octobre 1956 il en avait compté plus de 900.000. Et, fait infiniment plus important, l'« appareil », qui constitue pour tout parti communiste au pouvoir l'épine dorsale, est ici un ramassis d'individus excentriques, plus impossibles les uns que les autres : des anciens de l'équipe Rakosi, placés, théoriquement, sous les ordres d'anciennes victimes de cette équipe ; des hommes qui prirent fait et cause pour la révolution et la présentent maintenant, sans s'expliquer sur leur revirement, comme une contre-révolution ; des policiers qui en octobre 1956 tremblèrent pour leur vie dans quelque cachette, aux côtés des hommes qui déchirèrent alors leur carte d'adhérent ; des opportunistes qui s'essayaient à jouer au plus fin en attendant le retour espéré d'Imre Nagy ; des zélés qui songent à fortifier leur propre position au moyen d'un procès monstre contre Imre Nagy ; des ambitieux et des malins de tout acabit, des intellectuels ratés, quelques survivants de la république de Bela Kun et, même, un certain nombre d'anciens trotskistes. Dans ce pa-

nier de crabes, où tout le monde a des comptes à régler avec tout le monde, le cynisme n'est égalé que par la recherche des alibis ; et l'occupant dissimule à peine son mépris pour ces louches personnages.

L'équipe portée au pouvoir par les blindés soviétiques le 4 novembre s'est beaucoup dépensée, mais en vain, pour se créer une base sociale. Elle a surtout cherché à s'annexer les institutions nées de la révolution. C'est ainsi que fut conservé le nom de « syndicats libres », adopté dès le 26 octobre 1956. Aucune publicité ne fut donnée à l'élimination du Comité exécutif provisoire des syndicats et à son remplacement par les anciens dirigeants, chassés le 31 octobre. En exhortant les salariés à cesser la grève générale et à faire confiance à Kadar, ces chefs, qui pendant des années avaient fait des syndicats une machine à domestiquer la classe ouvrière, se découvrirent soudain des penchants syndicalistes. Sandor Gaspar, par exemple, le président de l'organisation professionnelle officielle, se déclara partisan de « la liberté des syndicats et de leur indépendance vis-à-vis du gouvernement et des partis politiques ». Mais les salariés, insensibles à ces propos, poursuivirent le développement de l'organisation qu'ils s'étaient donnée pendant le soulèvement. On vit surgir un peu partout des conseils ouvriers locaux, départementaux et régionaux, superstructure des conseils ouvriers établis dans les usines à partir du 24 octobre.

Un décret sur les conseils ouvriers, promulgué le 21 novembre, tenta de contrecarrer cette évolution et d'en limiter les activités aux problèmes relatifs à la gestion de l'entreprise, dont le directeur devait d'ailleurs être désigné, après comme avant, par le ministre compétent. Le Conseil des ouvriers du Grand-Budapest, avec lequel Kadar menait pourtant des pourparlers depuis le 15 novembre, fut empêché de se réunir pour examiner ce décret. Or les chefs des syndicats officiels, engagés dans une course contre les conseils ouvriers départementaux et régionaux, se virent eux-mêmes obligés de soumettre ce texte à une critique sévère. C'est ainsi qu'un exposé à maints égards remarquable sur « Les conseils ouvriers, la démocratie ouvrière et le droit de grève » parut le 24 novembre 1956 dans le quotidien syndical *Nepakarat*. On y lisait ceci :

« Le conseil présidentiel a promulgué sur les conseils ouvriers un décret couvrant de nombreuses pages. Nous saluons ce décret, bien que nous ayons à faire certaines observations.

« Les conseils ouvriers, qui sont nés de la révolution, ont pour mission de réaliser la démocratie dans l'acception authentique du terme : la gestion autonome des entreprises appartenant au peuple. A maints égards, le décret exprime ce principe. Toutefois, dans certains de ses aspects, il ne l'affirme pas. Nous songeons en particulier à la nomination et au renvoi du directeur.

« Ce sont les syndicats libres qui ont lancé l'idée de la nécessité d'établir des conseils ouvriers ; et les syndicats libres sont des organismes qui doivent soutenir les intérêts des ouvriers. Ils ont même élaboré un projet relatif aux méthodes et aux compétences des conseils ouvriers, ainsi qu'aux principes de leur organisation.

« Il est regrettable — et à ce propos les syndicats sont, eux aussi, à blâmer — qu'on n'ait pas publié ce projet, qui diffère du décret sur certains points, et qui est considérablement plus large à propos des aspects importants concernant les droits des conseils ouvriers.

« Il faut donner aux ouvriers le sentiment que les conseils ouvriers sont à eux et que tous les problèmes, y compris l'engagement et le renvoi des directeurs, sont réglés d'une manière satisfaisante. »

Pour mieux se distancer du programme social du gouvernement, en même temps que des activités poursuivies par les organes dirigeants des conseils ouvriers, le même article formulait les principes qui devraient guider les syndicats à propos du droit de grève. Et ce passage aurait pu constituer, si les syndicats n'avaient été dirigés par les hommes que l'on sait, un véritable programme :

« La question des grèves, c'est là une affaire entièrement différente, une affaire de toute autre nature. De nombreuses objections ont été communiquées aux syndicats libres, aussi bien qu'à notre rédaction, parce que le décret sur les conseils ouvriers ne garantit pas le droit de grève.

« Ces objections sont dues au fait qu'une question d'importance capitale n'a pas été tirée au clair. Nous nous proposons de le faire maintenant. Même le décret le plus parfait et le plus démocratique sur les conseils ouvriers ne garantira pas le droit de grève, et cela pour la simple raison que le droit en question n'a aucun rapport avec les conseils ouvriers. Ceux-ci remplissent la fonction de la direction commerciale de l'entreprise ; le droit de grève, lui, est une forme particulière de la défense des intérêts, qui est une activité syndicale.

« L'idée des grèves, depuis qu'elle a existé, dans n'importe quel endroit, et dans n'importe quel pays du monde, a toujours été liée aux syndicats. Cela est vrai même pour la grève utilisée en tant que facteur politique.

« Nous voulons qu'à travers les conseils ouvriers, les salariés deviennent, et non seulement pour la forme, les maîtres des usines. Nous voulons qu'ils soient des maîtres mieux qualifiés, plus consciencieux et plus capables que ne le furent les capitalistes en leur temps. Or, le monde n'a jamais vu de patron, capitaliste ou autre, qui ait garanti le droit de grève. Il importe de constater en revanche que le patron, le propriétaire de l'entreprise, même s'il s'agit des ouvriers eux-mêmes, devrait être contrôlé par un organisme dont la tâche primordiale consiste à veiller à la protection des intérêts ouvriers. Cela est la mission du syndicat. Si les syndicats considèrent les autres genres de lutte comme insuffisants, ils lancent l'appel à la grève. »

Le 1<sup>er</sup> décembre, une rencontre eut lieu entre le praesidium des syndicats et une délégation du Conseil des ouvriers du Grand-Budapest. Loin d'amener ce dernier à se soumettre aux chefs syndicalistes officiels, cette entrevue s'est soldée par une promesse formelle de ceux-ci de remplacer les organismes existants par le moyen d'élections démocratiques. Premier résultat, le praesidium se donna, deux jours plus tard, un nouveau secrétariat comptant certains hommes de confiance authentiques des ouvriers hongrois ; Sandor Gaspar lui-même dut céder sa fonction de président à un syndicaliste communiste qui avait été en disgrâce pendant des années, mais il obtint le poste de secrétaire général.

Tout espoir de trouver une base sociale au moyen de manœuvres astucieuses s'est ainsi volatilisé. En poursuivant l'opération, le régime risquait de perdre le contrôle des syndicats sans gagner pour autant la confiance des conseils ouvriers. Aussi le Parti déclara-t-il, le 8 décembre, que ceux-ci « devraient être repris en main

par les communistes et épurés des démagogues indésirables ». Le gouvernement ordonna la dissolution du Conseil des ouvriers du Grand-Budapest et de tous les autres conseils ouvriers dont la compétence dépassait le cadre d'une usine. Le président et le secrétaire du conseil de Grand-Budapest furent arrêtés le 11 décembre, sort qui devait également trapper, les jours suivants, de nombreux autres leaders ouvriers. A la suite d'un discours dans lequel Kadar déclara, le 5 janvier 1957, que chaque chef d'entreprise était tenu « d'empêcher l'adoption par le conseil ouvrier d'une résolution incompatible avec une loi ou un décret en vigueur et d'en refuser l'application au cas où elle serait adoptée », et que les conseils ouvriers devaient « veiller à ce que les ouvriers se conforment scrupuleusement aux décisions du gouvernement », de nombreux conseils ouvriers, dont celui de Csepel, démissionnèrent en signe de protestation. Le Conseil national des syndicats fut alors chargé de les accuser d'avoir « cédé aux provocations d'éléments étrangers qui se sont infiltrés dans ces conseils ». Le 26 février 1957, le Comité central du Parti enregistra l'échec de sa démagogie sociale dans une résolution déclarant : « Nous avons repoussé les revendications réactionnaires tendant à rendre les syndicats indépendants à la fois du parti et du gouvernement des ouvriers et paysans et à obtenir la reconnaissance du droit de faire grève contre la volonté de l'Etat des travailleurs. »

Le point final de cette évolution fut donné par un décret du 17 novembre 1957 portant la dissolution des conseils ouvriers dans les usines et leur remplacement par des conseils d'entreprise placés sous la surveillance des syndicats. Un tiers seulement des membres du conseil d'entreprise peut être élu par le personnel, les deux tiers restants étant nommés par le syndicat ; y appartiennent également, d'office, le directeur, le chef comptable, le directeur technique, le secrétaire de la cellule du Parti et le secrétaire de l'organisation de la jeunesse. Cette mesure fut expliquée, dans *Nepakarat* de la même date, par le fait que les conseils ouvriers étaient restés des « foyers de l'idéologie contre-révolutionnaire ».

Quant à la réorganisation nécessaire de l'économie nationale disloquée, il ne faut pas y songer. Tout ce que le régime Kadar peut faire dans ce domaine se limite à paralyser les forces de la société : il multiplie des concessions en faveur des « ci-devant » socialement impuissants, n'ose pas imposer de nouveau aux paysans les livraisons obligatoires abolies le 30 octobre 1956, fait régner la terreur dans les usines et dépense l'argent qu'il touche de l'occupant. Tout effort constructif d'aménagement des structures lui reste interdit. La colonie hongroise, loin de contribuer à la richesse de la métropole, finit ainsi par lui coûter cher. Sur le plan politique, du reste, il en va de même : il suffit de mentionner à cet égard que l'inexistence en Hongrie de livraisons obligatoires fournit un argument massue à l'opposition paysanne à travers tout l'empire soviétique, puisque la suppression de ces livraisons est depuis longtemps sa revendication première.

## CONQUETES INACHEVEES

D'ailleurs, là même où la révolte fut couronnée de succès, nous avons affaire, en réalité, à des situations où les éléments de la victoire se trouvent amalgamés à ceux de la défaite. C'est ainsi que les soulèvements des bagnards soviétiques se soldèrent non seulement par une dés-

intégration du système concentrationnaire, mais encore par des massacres de mutins qui allèrent de pair, partout, avec les concessions. D'autre part, plus de quatre ans après les grèves de Norilsk et de Vorkouta, les camps soviétiques, ébranlés et réduits à des dimensions plus modestes, continuent d'exister. La réduction des effectifs détenus dans les camps s'accompagne d'un développement des prisons ; dans les zones où les libérations de prisonniers politiques avaient été nombreuses, on vit arriver en masse des condamnés de droit commun ; alors que le nombre des détenus politiques diminuait dans les parties occidentales de l'U.R.S.S., nombre d'entre eux étaient transférés vers la Sibérie et l'Extrême-Orient ; on ne cessa jamais d'infliger des peines de détention dans un camp, ainsi qu'en témoigne, entre autres, la déportation de Géorgiens arrêtés à l'occasion des émeutes de mars 1956 ; leur arrivée fut signalée de Vorkouta et de Mirnoé (près de Tomsk). Il apparaît donc de plus en plus qu'en faisant des concessions aux détenus et en se déclarant prêts à liquider le système concentrationnaire, les hommes au pouvoir ne firent que lâcher du lest afin de sauvegarder les éléments essentiels de ce système à travers une période critique.

Le succès des Polonais est, lui aussi, tout relatif. Il est entièrement faux de parler à ce propos de « révolution sans barricades », comme on le fait couramment. C'est, d'abord, nier l'influence — pourtant capitale — qu'exerça sur les événements l'insurrection de Poznan. Ensuite, le fait qu'en octobre 1957 la délégation soviétique soit revenue bredouille de Varsovie, ne peut pas dissimuler le maintien des troupes russes dans le pays et la survie du système totalitaire ; il importe d'ailleurs de souligner que la démarche brutale des chefs russes visa à maintenir le maréchal Rokossowski au Politburo, non pas à empêcher la nomination de Gomulka comme chef du Parti. Aussi, bien que redevable de sa victoire à la révolte de la population, cet homme n'en épousa pas les objectifs. Il n'est pour s'en convaincre que de lire le passage de son discours-programme au Comité central du 20 octobre 1956 où il remit à leur place ceux-là mêmes qui avaient tout risqué pour le porter au pouvoir : « En adhérant au principe de liberté de la critique dans toutes ses formes, y compris la critique dans la presse, nous avons le droit de demander que chaque critique soit constructive et juste, qu'elle aide à surmonter les difficultés de la période présente, au lieu de les augmenter ou même de traiter certains phénomènes et problèmes de façon démagogique. Nous avons le droit de demander à notre jeunesse, et notamment à notre jeunesse universitaire, que son ardeur dans la recherche des voies menant à l'amélioration de notre réalité présente se tienne dans le cadre des décisions qui seront adoptées par la présente réunion plénière. (...) Notre Parti devrait dire clairement aux jeunes gens : marchez à l'avant-garde de ce grand et important processus de démocratisation, mais ne perdez jamais de vue votre guide, qui est le guide de toute la Pologne populaire, le parti de la classe ouvrière. »

Dès le 24 octobre, le nouveau chef du Parti s'évertua à détourner l'effervescence populaire de son but en essayant de ranimer chez ses sujets la haine traditionnelle des Allemands : il expliqua la présence des troupes russes par la nécessité de protéger les Polonais contre le pacte atlantique et l'Allemagne de l'Ouest, où « la nouvelle Wehrmacht réarme et foment le chauvinisme et le révisionnisme dirigés contre nos frontières ».

